ROYAUME DU MAROC



المملكة المغربية

DIRECTION REGIONALE
Rabat – Salé - Kénitra

المديرية الجهوية
الرباط – سلا - القنيطر

l'indice de production Industrielle

Journées Portes Ouvertes à Kénitra
les 21-22 et 23 Octobre 2015

Plan

1- Introduction
2- Principaux Objectifs
3- Aspect Méthodologique
- ✓ Champ de l’Indice de production
- ✓ Tirage de l’échantillon

4- Méthode de l’enquête
5- Historique de l’Indice de production industrielle
6- Formule de calcule de l’Indice
7- Périodicité de l’Indice
8- Résultats au niveau national

Définition

- Le Haut Commissariat au Plan réalise l'enquête nationale de production mensuelle et permanente afin d'en mesurer un indice de la production industrielle.

- IPI est un instrument statistique qui contribue au diagnostic conjoncturel et sert à la comparaison de la croissance de la production des industries nationales avec celles des industries des autres pays.

Les objectifs

- L’indice de la production industrielle est un instrument statistique qui mesure l’évolution de la production industrielle, énergétique et minière.

- Contribution au diagnostic conjoncturel: Processus cumulatifs de la croissance.

- L’IPI est également utilisé par la comptabilité nationale pour l’élaboration des comptes nationaux.

Les objectifs(suite)

- Comparaison de la croissance de la production des industries nationales avec celles des industries des autres pays.

- Les IPIEM se proposent de mesurer, pour chaque période, les outputs en quantités physiques des usines, chantiers, mines et carrières implantés sur le territoire national et ce, pour suivre l'évolution de la production réelle.

Aspect Méthodologique

Champ de l'indice de la production

- S'agissant des entreprises industrielles, l'indice de la production ne prend en considération que leurs activités productrices, c'est-à-dire que le commerce et les services ne sont pas pris en compte.

- Les IPIEM se rapportent aux entreprises qui exercent des activités industrielles, minières, de production

Echantillon

- La taille de l'échantillon de la région du Rabat-Salé-Kénitra est de 36 entreprises dans le lot1,
- et 105 entreprises dans le lot2, Soit 18,2% de l'échantillon national



Tirage de l'échantillon

- Une large couverture a été assurée à toutes les branches et les sous branches ;
- Le tirage est effectué par produit-entreprise ;
- Un tableau de de structure a été conçu pour dégager la classification des entreprises par ordre décroissant de la valeur de la production
- Le critère de base pour le choix des entreprises et des produits est l'importance de la production en valeur. Pour ce faire, on procède par un choix raisonné en fixant un seuil de représentativité, généralement supérieur à 70%
- Un autre critère important est celui de représenter toutes les sous branches même si elles sont faibles.

Echantillon définitif

L’échantillon définitif sera sélectionné à partir de :

- L’échantillon courant (les cessations et les changements d’activité seront éliminées);

- L’échantillon des nouvelles unités (Les unités hors champ seront éliminées);

La fusion de ces deux sous échantillons constituera l’échantillon définitif.

Historique de l'indice de la production

- L'indice base 100 en 1952 a été le premier indice de la production industrielle calculé au Maroc. Par la suite, les révisions successives ont donné lieu aux indices ayant pour années de base : 1958, 1969, 1978, 1982, 1987, 1992 et 1998.

Méthode d'enquête

La gestion de l'enquête de production est confiée en totalité aux Directions Régionales qui auront pour tâches:

a) Préparation des documents nécessaires (listes des entreprises, questionnaires, lettre d'accompagnement, plan de tournée;

b) Réalisation de l'enquête: visite auprès des entreprises et dépôt des questionnaires;

Méthode d'enquête

c) Gestion de l'enquête: pointage des réponses, mise à jour du fichier des entreprises, rappel des non répondantes.

d) Envoi des questionnaires remplis à la DS dès le 20 de chaque mois pour permettre leur exploitation à temps;

e) Chaque région doit établir la situation mensuelle des réponses qu'elle communiquera à la Direction de la Statistique avec les

Problèmes rencontrés

- Taux de réponses mensuels et trimestriels Insuffisants (ne dépassent pas 65%) ;

- Réception tardives des questionnaires renseignés.



Répartition des entreprises par Région et par Lot

Direction régionale	Echantillon 1998	Commun 98/2010	Nouvelles unités (réforme 2010)	Lot1	lot2	Total	Part régionale
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	0	0	16	0	16	16	1,1
Sous Massa- Drâa	26	14	47	13	60	73	4,8
Gharb Chrarda- Beni Hssen	22	13	22	11	33	44	2,9
Marrakech- Al Haouz	24	14	32	12	44	56	3,7
Oriental	25	16	25	13	37	50	3,3
Grand Casablanca	425	267	351	213	563	776	51,1
Rabat- Salé- Zemmour-Zair	59	37	42	30	71	101	6,6
Meknés- Tafilalet	27	18	27	14	40	54	3,6
Fés- Boulmane	22	14	29	11	40	51	3,4
Tanger- Tétouan	64	33	76	32	108	140	9,2
Tadla- Azilal	2	2	4	1	5	6	0,4
Chaouia- Ourdigha	32	22	62	16	78	94	6,2
Doukkala- Abda	24	21	18	12	30	42	2,8
Taza- Taounate- Al Hoceima	3	0	4	2	5	7	0,5
Oued Ed-Dahab Laguouira	1	1	1	1	1	2	0,1
Guelmim- Es-Semara	5	2	2	3	4	7	0,5
Total	**761**	474	**758**	384	1135	**1519**	100,0

Questionnaire

ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Visa n° 9 - 12 - 85 - 14
Ce questionnaire entre dans le cadre du Décret Royal portant loi n° 370-67 du 10 Joumada I 1388 (5 Août 1968) relatif aux études statistiques

ENQUETE DE PRODUCTION
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

REPONSE OBLIGATOIRE **SECRET STATISTIQUE GARANTI** N.E

Ce questionnaire est à envoyer à la Direction de la Statistique D.I.S. B.P : 178 - RABAT - avant .... au moyen de l'enveloppe timbrée ci-joint ou au FAX N° (05.37) 77.33.79

Nom ou Raison Sociale : Adresse :

Tél:……………………………...Fax :………………………......... Email :...Nom et fonction du répondant: ………..……...….. 25

PRODUCTION MENSUELLE EN 2010

NATURE DES PRODUITS	CODE	UNITE	Janvier		Février	
			Quantité	Valeur (1000 DH)	Quantité	Valeur (1000 DH)
Autres produits importants à préciser :						

Prière d'expliquer en observation les fortes variations.
Observations :………
.. ……

Formule de calcul

Indice élémentaire du produit i	$I_i = \frac{q_i^t}{q_i^0}$
Indice de l'activité : a	$I_a = \sum_i \frac{V_i^0}{\sum_i V_i^0} \times I_i$ avec V_i^0: valeur de la production du produit i à l'année de base.
Indice de la sous-branche	$I_{sb} = \sum_a \frac{V_a^0}{\sum_a V_a^0} \times I_a$
Indice de la branche	$I_b = \sum_{(sb)} \frac{V_{(sb)}^0}{\sum_a V_{(sb)}^0} \times I_{sb}$
Indice de l'ensemble	$I_s = \sum_{(b)} \frac{V_{(b)}^0}{\sum_a V_{(b)}^0} \times I_b$

Périodicité de l’indice

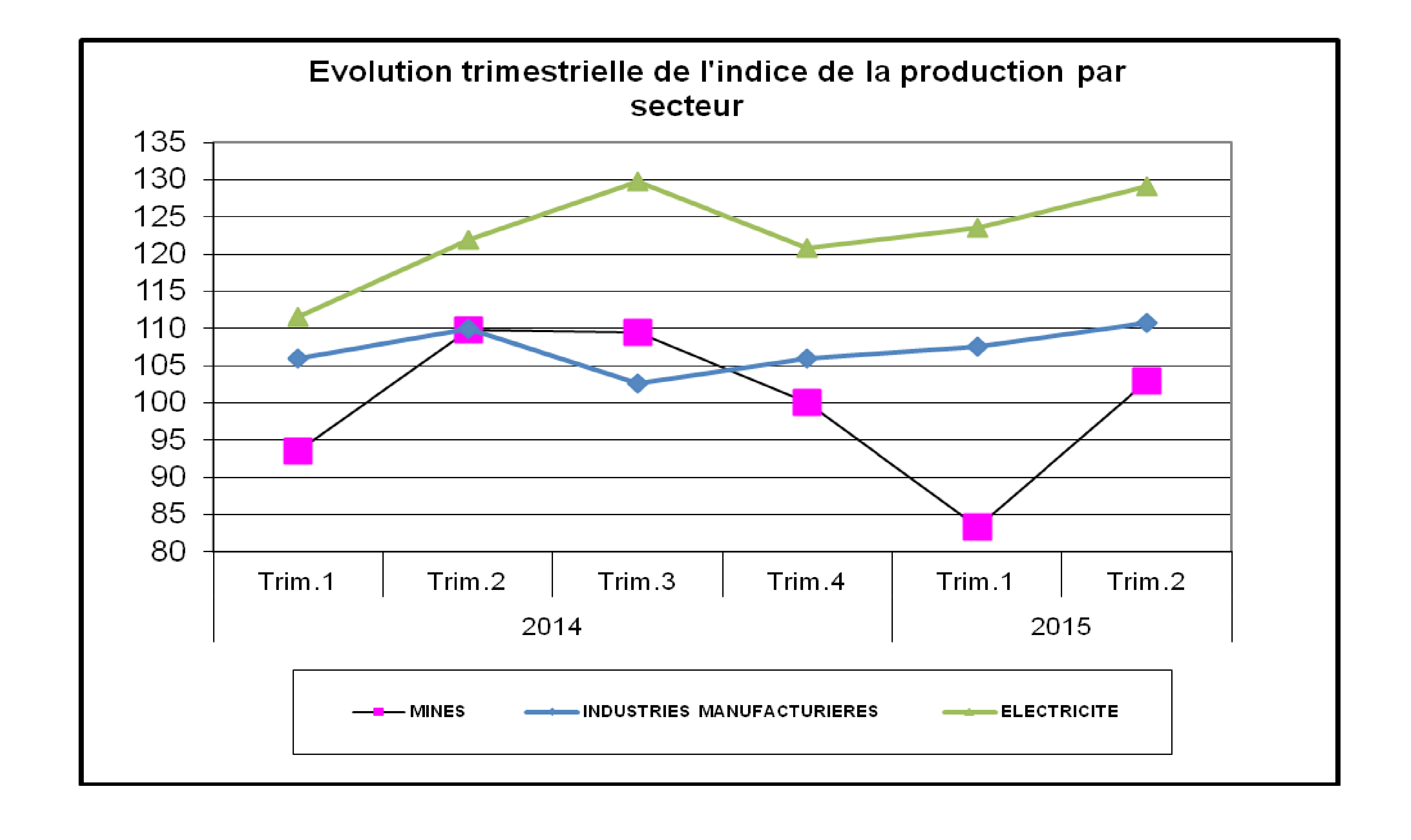
- L’indice de la production trimestrielle.

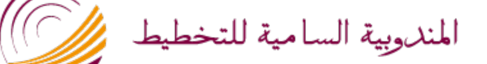
- Une bonne gestion de l’enquête de la production améliorera les taux des réponses et permettra la mensualisation de l’indice.

Principaux résultats au niveau national

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'INDICE DE LA PRODUCTION PAR SECTEUR

		MINES	INDUSTRIES Manufacturières	électricité
2014	1er trim.	93,5	106,0	111,5
	2ème trim.	109,8	110,0	121,9
	3ème trim.	109,5	102,7	129,7
	4ème trim.	100,1	106,0	120,9
2015	1er trim.	83,3	107,5	123,5
	2ème trim.	103,0	110,7	129,2


Evolution trimestrielle de l'indice de la production par secteur
135
130
125
120
115
110
105
100
95
90
85
80
Trim.1
Trim.2
Trim.3
Trim.4
Trim.1
Trim.2
2014
2015
MINES
INDUSTRIES MANUFACTURIERES
ELECTRICITE



INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE ET MINIERE
Base 100 : 2010
Deuxième trimestre 2015

SECTEUR ET BRANCHE	2ème trimestre 2014	2ème trimestre 2015	Var %
MINES	109,8	103,0	-6,2
MINERAIS METALLIQUES	98,7	100,7	2,0
EXTRACTIVES DIVERS	110,4	103,1	-6,6
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	110,0	110,7	0,6
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	110,1	113,6	3,2
TABAC MANUFATURE	108,9	109,5	0,6
PRODUITS DE L'INDUSTRIE TEXTILE	92,2	97,9	6,2
D'HABILLEMENT ET FOURRURES	111,3	108,3	-2,7
PRODUITS DU BOIS	77,3	79,1	2,3
PAPIERS ET CARTONS	101,8	104,1	2,3
PRODUITS CHIMIQUES	114,6	117,1	2,2
PRODUITS EN CAOUTCHOUC OU EN PLASTIQUE	113,2	113,9	0,6
MINERAUX NON METALLIQUES	108,2	105,0	-3,0
PRODUITS METALLIQUES	111,1	107,6	-3,2
PRODUITS DU TRAVAIL DES METAUX	105,9	106,0	0,1
MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	95,2	91,6	-3,8
L'INDUSTRIE AUTOMOBILE	111,2	124,9	12,3
AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	129,1	134,8	4,4
MEUBLES, INDUSTRIE DIVERSES	100,5	99,0	-1,5
ELECTRICITE	121,9	129,2	6,0

MERCI POUR VOTRE ATTENTION